



# BESOIN D'ARGENT

## POUR LE FONDS D'AIDE JURIDIQUE



### AIDEZ À EMPÊCHER LA VENTE FORCÉE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

**Tout a commencé lorsque des gestionnaires de services municipaux ont voulu saisir deux coopératives d'habitation en Ontario, mais il semble que ce geste pourrait déclencher une des plus grandes luttes dans l'histoire de l'habitation coopérative au Canada.**

Si les municipalités de l'Ontario réussissent à saisir ne serait-ce qu'une poignée de coopératives d'habitation, elles établiront un précédent dangereux pour les droits de toutes les coopératives d'habitation du pays. Nous devons donc montrer aux autres municipalités que nous ne resterons pas les bras croisés pendant qu'elles saisissent nos logements sans nous défendre.

C'est la raison pour laquelle nous voulons amener cette lutte devant la Cour suprême du Canada.



*Le Fonds d'aide juridique a besoin de votre appui alors que la FHCC souhaite en appeler de la saisie de la Thornhill Green Housing Co-op devant la Cour suprême du Canada.*

### VOICI UN PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE ET COMMENT VOUS POUVEZ AIDER.

«De toute évidence, la stratégie semble être de vouloir nous avoir à l'usure. Les municipalités pensent que nous manquerons éventuellement d'argent et de motivation. Elles ne semblent pas comprendre les coopératives et elles ne connaissent certainement pas l'histoire du mouvement coopératif au Canada. Nous voulons amener cette bataille devant la Cour suprême du Canada pour envoyer un message clair en indiquant que nous n'abandonnerons pas notre lutte contre la saisie des coopératives d'habitation.» Wes Hosler, président, FHCC



## La Thornhill Green tient bon

Au début de l'année, la Thornhill Green Co-operative Homes et la FHCC se sont adressés à la Cour d'appel de l'Ontario pour empêcher la vente forcée de la coopérative à la société d'habitation de la Municipalité régionale de York pour un peu plus de la moitié de sa valeur marchande. En juin, la Cour a malheureusement tranché en faveur de la municipalité.

Cette demande en appel était le fruit de plusieurs rondes d'actions en justice qui ont commencé en 2006 lorsque la Municipalité régionale de York a placé cette coopérative sous séquestre. En mai 2008, le séquestre a demandé l'approbation de la Cour pour «vendre» la coopérative à la municipalité régionale. La Municipalité régionale de York pensait que la coopérative serait saisie et que la vente se ferait rapidement, puisque la coopérative n'avait que deux semaines pour répondre, mais la coopérative et la FHCC ont répliqué.

**Maintenant, quatre ans plus tard, nous en appelons de la décision de la Cour de l'Ontario devant la Cour suprême du Canada et nous avons besoin d'argent pour poursuivre la lutte.**

## Quels sont les enjeux?

Si la Thornhill Green Co-op est vendue, ce sera la première fois au Canada qu'une municipalité ou un gouvernement aura réussi à saisir une coopérative d'habitation face aux protestations de ses membres. Frank Bennett, la principale sommité sur les saisies au Canada, a qualifié cette mesure d'«expropriation sans dédommagement».

Une victoire de la Municipalité régionale de York enverra aux autres municipalités le message qu'elles peuvent saisir les coopératives au lieu de collaborer avec les membres pour essayer de régler les problèmes.

Cela créerait un effet domino, menant à la perte de nombreuses autres coopératives.



## Ensemble, nous pouvons gagner

L'année dernière, des membres de coopératives et la FHCC ont empêché la saisie par le gouvernement de la Whitehorse Housing Co-op, une coopérative de 12 logements. Cet été, nous avons célébré une décision en Ontario empêchant la saisie de la Matthew Co-op par le gestionnaire de service du Comté de Simcoe.

Ensemble, nous avons lutté et remporté beaucoup de batailles pour défendre nos logements coopératifs. Montrons une fois de plus que les coopératives d'habitation du Canada sont unies et qu'elles sont une force dont il faut tenir compte. Beaucoup de coopératives ont déjà manifesté leur appui pour les coopératives Thornhill Green et Matthew, donnant jusqu'à maintenant 70 000 \$ au Fonds d'aide juridique de la FHCC.

**Pour faire un don, veuillez envoyer votre chèque au nom de la FHCC et inscrivez sur la ligne d'objet «Fonds d'aide juridique».**

**Envoyez-le à :** FHCC

225, rue Metcalfe, bureau 311  
Ottawa (Ont.)  
K2P 1P9

*merci!*